

MAIRIE de
ROSIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU
LUNDI 2 MARS 2026 A 20 H 00

- | | | | |
|-------------------------|-----------------|---------------------------------------|----|
| ▪ Date de convocation : | 23 février 2026 | ▪ Nombre de conseillers municipaux : | 27 |
| ▪ Date d'affichage : | 23 février 2026 | ▪ Nombre de conseillers en exercice : | 27 |
| | | ▪ Nombre de conseillers présents : | 21 |
| | | ▪ Nombre de conseillers votants : | 26 |

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Arnaud RAYMOND, Maire en exercice.

Etaient Présents :

M. Arnaud RAYMOND,
Maire,

M. Michel OUDIN, Mme Françoise POINSENOT, M. Patrick MELCHERS, M. Bruno MAYEUR,
M. Raphaël GELARD
Adjoints au Maire,

Mme Laure BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, Mme Cécile RIGAUD, M. Johan PILLOUD,
M. Ioan Cristian NACU, Mme Natacha VAIRELLES, M. Jean-Christophe TOUPET, Mme Caroline
HECKLY, M. Rémi DAUPHIN, Mme Béatrice HENRY, M. Daniel GAC, M. Bernard PIGAL,
Mme Marlène GAURIER, Mme Annie PERINET, Mme Annie BRANGBOUR.
Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme Nadège LEVAIN-LAURENCEAU	mandataire	Mme Françoise POINSENOT
M. Chris MANIERI-BIGORGNE	mandataire	M. Raphaël GELARD
M. Pascal VIEVILLE	mandataire	M. Arnaud RAYMOND
M. Jérôme LO-HOI-NING	mandataire	M. Daniel GAC
Mme Valérie RUINET	mandataire	Mme Béatrice HENRY

Etaient absents : /

M. Franck FEDER

Secrétaire de séance :

Madame Laure BAILLY a été désignée comme Secrétaire de séance.

Travaux de rénovation du complexe sportif Raymond Laurent

Adoption du projet et des modalités de financement

Rapporteur : Monsieur Rémi DAUPHIN

Mes Chers Collègues,

Le complexe sportif Raymond Laurent présente aujourd'hui un état de vétusté avancé, notamment au niveau de la charpente du gymnase et des murs. Cet équipement est utilisé quotidiennement pour les entraînements des équipes de handball, par le service périscolaire, et accueille régulièrement des compétitions sportives de niveau régional.

Afin de garantir la sécurité des usagers et d'assurer la pérennité de cet équipement structurant pour la vie sportive communale, des travaux de rénovation s'avèrent indispensables. C'est pourquoi, la commune de Rosières-près-Troyes a décidé la réfection de la charpente du gymnase et des murs.

Les objectifs de ce projet sont :

- Sécuriser le complexe sportif,
- Améliorer le déroulement des compétitions sportives et des entraînements,
- Optimiser l'accueil du public et des équipes adverses.

DETAIL DU PROJET

Détail de l'opération	Montant HT	Montant TTC
Réfection de la charpente	18 962,00 €	22 754,40 €
Réfection des murs	17 598,69 €	21 118,43 €
Habillage mural	62 292,60 €	74 751,12 €
TOTAL	98 853,29 €	118 623,95 €

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Financeurs	Taux	Montant
Travaux de rénovation : • Charpente • Murs	18 962,00 € 79 891,29 €	Département de l'Aube	10%	9 885,00 €
		Troyes Champagne Métropole	20%	19 770,00 €
TOTAL HT	98 853,29 €	Total des aides publiques		29 655,00 €
TVA	19 770,66 €	Autofinancement		88 968,95 €
TOTAL TTC	118 623,95 €	TOTAL		118 623,95 €

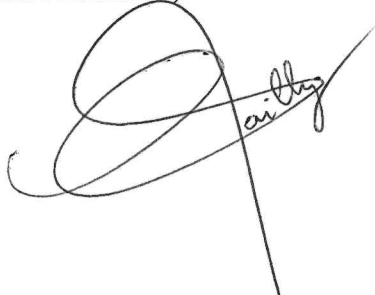
L'ensemble du Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

- **D'ADOPTER** le projet de rénovation du complexe sportif Raymond Laurent,
- **DE SOLLICITER** l'attribution :
 - ✓ d'une subvention auprès du Département de l'Aube au titre du dispositif « Restauration globale ou partielle des équipements sportifs »,
 - ✓ d'un fonds de concours auprès de Troyes Champagne Métropole dans le cadre du dispositif « Réhabilitation d'équipements sportifs »,
- **D'ARRÊTER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- **D'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget 2026,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	0	0	0

Pour extrait conforme, le 05 mars 2026,

**La Secrétaire de séance,
Laure BAILLY,**



**Le Maire,
Arnaud RAYMOND,**

